

CONSEIL D'ÉCOLES du mardi 31 janvier 2017

Présents :

Equipes enseignantes : Mme Gabrielli (TPS-PS), Mme Pauwels (PS-MS), M Rouhart (GS), Mme Delebarre (CP), Mme Flexer (directrice et CE1-CE2), Mme Lemoine (CE2-CM1), Mme Petit (CM2)

Municipalité : Mr Proisy (adjoint aux écoles)

Parents d'élèves :

en élémentaire : Mme Dussart (T, CE2), Mme Croain (S, CM2), Mme Stankowski (T, CE2), Mme Mainguet (T, CE1 CM2)

en maternelle : Mme Danger (T, TPS)

DDEN (déléguée départementale de l'Education Nationale) : Mme Debeire

Excusés :

Mme Soufflet, Inspectrice de l'EN
M Holvoote, maire

Début de la séance : 17h 40

1. INFORMATIONS DIVERSES

Fusion des 2 écoles : déroulement

-Votée le 20 décembre en Conseil municipal (procès verbal qui sera notifié par le préfet), annonce officielle par le DASEN (Directeur des services académiques) courant avril et la fusion sera actée pour le 1^{er} septembre 2017.

Ceci entraîne la création d'une école primaire

→Mouvement des enseignants : un poste pour adjoint en primaire sera visible.

-Le choix du nom de l'école (si volonté de changement) revient à la municipalité.

Effectifs :

97 élèves en élémentaire et 79 élèves en maternelle (2 départs en décembre (déménagement) et 8 sont arrivés en janvier)

Bilan financier :

En maternelle : 2956,22 € dont bénéfice photos individuelles : 436 €

En élémentaire : 3124,03 € dont bénéfice photos individuelles : 581,35 €

La sécurité à l'école : exercices PPMS – incendie- plan Vigipirate

-**incendie** : 2^{ème} exercice le 10 janvier : RAS

- passage du bureau VERITAS (à l'initiative de la municipalité) le mercredi 11 janvier

-**les exercices PPMS** : 2^{ème} exercice mardi 31 janvier pour les maternelles et jeudi 2 février pour Alain Decaux avec le thème imposé : alerte intrusion

-3^{ème} exercice : dates à programmer et thème (imposé ou à définir ?)

-**Le plan Vigipirate** : passage par l'élémentaire, pour les parents qui viendraient chercher leur enfant en maternelle, pendant le temps scolaire. Idem : facteur, livreur....

→ meilleure visibilité des personnes dans les écoles

2. LE PEDT : Projet Educatif Territorial (*Complémentarité entre temps scolaire et temps périscolaire*)

Qu'est ce que c'est ?

C'est une démarche partenariale permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école. Elle est inscrite au code de l'éducation.

Objectifs :

- organiser la complémentarité des temps éducatifs, dans le respect des compétences de chacun

- assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant : organisation des activités, lieux, transports, coûts...

Les partenaires : tous les acteurs du domaine de l'éducation : municipalité, éducation nationale, parents...

La forme : engagement contractuel de trois ans maximum

→ **En 2017 : nouvelle consultation au sein du Conseil d'Ecole pour préparer la rentrée prochaine, vote des membres du conseil d'école**

Les enseignants auraient souhaité que les élèves aient cours le samedi et non plus le mercredi matin. L'inspection a refusé du fait des chiffres en matière d'absentéisme du samedi matin.

En maternelle :

Proposition de vote 1 : maintien des horaires actuels (*mercredi et 3x1h de NAP*)

7 voix « pour » 0 voix « contre »

Proposition de vote 2 : mercredi et 2x1h30 de NAP

2 voix « pour » 5 voix « contre »

En élémentaire :

Proposition de vote 1 : maintien des horaires actuels (*mercredi et 3x1h de NAP*)

3 voix « pour » 7 voix « contre »

Proposition de vote 2 : mercredi et 2x1h30 de NAP

7 voix « pour » 3 voix « contre »

En effet, une majorité des enseignantes souhaiterait pouvoir récupérer 2 journées « longues » et profiter de ce temps supplémentaire pour permettre des temps de séance plus intéressants.

3 . LES ACTIONS DU PROJET D'ECOLE ET LES SORTIES PEDAGOGIQUES

En élémentaire :

Mme Flexer reprend les diapositives du dernier conseil d'école et montre ce qui a été mis en place ou ce qui reste à faire depuis le dernier conseil d'école.

Axe 1 : s'appuyer sur la maîtrise par tous les élèves des paliers 1 et 2 du socle commun des compétences

➔ Mise en place du LSU : remise des bulletins en rdv individuel le jeudi 2 et vendredi 3 février

Axe 2 : agir sur la continuité du parcours de l'élève :

➔ reste à améliorer la liaison cycle 1 – cycle 2

Axe 3 : articuler le temps scolaire et péri-scolaire :

➔ nouvelle organisation quant à la sortie des enfants à 15H30 : les enfants sont repris dans les classes par les animateurs

Axe 4 : renforcer l'action citoyenne :

➔ poursuite des actions menées : banque alimentaire en décembre, travail avec l'association GAIA (CE2-CM1 et CM2), association oxygène (CM2)

En maternelle : Poursuite des actions menées : voir CR des précédents Conseils d'école

Les sorties pédagogiques

En élémentaire :

- La classe de neige à Revel-Méolans CE2 CM1 CM2 : une exposition est prévue et un bilan sera fait entre les enseignantes, la municipalité et l'organisatrice. Les enfants ont été félicités pour leurs bons comportements.
- ciné soupe CP/CE1 le 27 janvier 2017 : très belle programmation et bon travail avec l'animatrice sur les courts métrages.
- festival du livre du 20 au 24 mars.
- rallye calcul@tice entre mars et mai (selon les âges)

En maternelle :

- le thème de la fête d'école est l'Afrique : samedi 17 juin
- Lundi 13 mars : spectacle de percussions : Yako et ses amis africains (à l'école)

Animation et partage :

- vendredi 10 mars : le loto de l'école élémentaire à La Chiconnière.
- samedi 17 juin matin : fête de la maternelle à la Chiconnière, organisée par l'APE
- vendredi 23 juin en soirée : fête de l'école Alain Decaux à la Chiconnière

4. QUESTIONS A LA MUNICIPALITE :

En élémentaire :

Travaux réalisés depuis le dernier conseil :

- réparation de la serrure de la porte vitrée extérieure

Matériel acheté depuis le dernier conseil :

- un escabeau (pour la salle informatique, qui sert de pièce de rassemblement en cas d'activation du PPMS).

Matériel (en attente) :

- Un ordinateur (portable) par classe pour pouvoir utiliser normalement les VPI : M Proisy, qui a repris le dossier, a budgétisé une somme de 800 euros par portable (portable + sacoche +logiciel pédagogique nouveaux programmes)
- La formation VPI n'a pas pu se faire : les enseignantes ont souhaité la reporter car les VPI ne sont pas encore totalement fonctionnels
- En ce qui concerne le site informatique, les enseignantes ne peuvent pas intervenir sur les ordinateurs et demandent de :
 - créer des comptes utilisateurs pour les nouveaux élèves

-vérifier tous les ordinateurs du site informatique et le fonctionnement des logiciels de travail

-Trouver un espace afin de créer une mare pédagogique

-Repenser les jeux tracés dans la cour : les devis ont été demandés (effacer les anciennes lignes et refaire les nouvelles lignes environ 1500 €)

- Pour la classe de Mme Delebarre : poser une barre seuil, joint de lino à refaire, distributeur de savon pas opérationnel, stores

→Mr Proisy demande à ce que les besoins soient hiérarchisés pour mieux anticiper le budget.

En maternelle :

Demands récurrentes :

- tableau blanc magnétique dans la classe de MME PAUWELS et vert magnétique chez Mr ROUHART

-Pour accompagner la mise en place des nouveaux programmes : avoir un « plus » pour le budget des classes

-Dans la cour, fixer les protections des angles

-Recoller les grilles d'égout (sera fait pendant les vacances de février)

Nouvelles demandes :

-Aménagement d'un petit passage entre la cour et le wagon

-Pelouse raréfiée ?? remplacement par une synthétique ? ou autre

-Repenser la protection au niveau de la grille entre la cour et le voisin : la mousse se détériore

- M Rouhart souhaiterait un nouvel ordinateur pour sa classe

5. QUESTIONS DIVERSES POSEES PAR LES PARENTS D'ELEVES

Commentaire général de la part des enseignants : proposer un questionnaire à choix multiples

Rappel pour les parents :

Les cas particuliers (exemple harcèlement) ne peuvent pas être résolus lors d'un conseil d'école, par souci de confidentialité et de réactivité.

Mme Flexer rappelle qu'il ne faut pas attendre le conseil d'école pour dire les choses mais, s'il y a un souci, il faut rencontrer l'enseignant de la classe concernée, et/ou elle-même.

Retour sur les questionnaires : synthèse des parents et réponses des enseignants

Pour les élémentaires : (30 retours sur 84 familles)

Les APC :

-Impossible de placer les APC à 13H car les enfants sont obligés d'avoir une pause méridienne d'1H30.

-Impossible de placer les APC le soir, à cause de la fatigue accumulée sur la journée. Mme Delebarre met en évidence qu'il y a beaucoup d'absents aux APC et beaucoup de retard et qu'il n'est donc pas facile de travailler en groupe et c'est regrettable de la part de tous les enseignants. Certains parents ont la gentillesse de prévenir et d'expliquer parfois l'état de fatigue de leur enfant mais d'autres parents ne donnent aucune justification. Les enseignantes sont conscientes que l'horaire du matin n'est pas idéal mais elles ne trouvent pas d'autres solutions.

Le problème des toilettes : Mme Delebarre explique que les CP ne ferment pas leur porte quand ils vont aux toilettes et de ce fait, les grands ouvrent pensant aussi qu'il n'y a personne. Ce qui peut expliquer en partie les problèmes rencontrés par les plus petits.

Régulation du football : Mme Lemoine explique que l'activité football est une activité qui permet aux enfants de se dépenser, qui régule certains comportements sociaux. L'espace récréation est occupé par tous les élèves et chaque groupe d'enfants occupe une partie de cet espace avec différents jeux, et cette répartition « naturelle » des élèves se passe plutôt bien, voire très bien pour l'équipe enseignante. Toutefois, suite aux remarques faites et débattues, l'équipe va observer les enfants dans ces prochains jours et proposera (ou pas) une nouvelle organisation de l'espace de la cour.

Communication mail (doodle) : Mme FLEXER prend note : une information sera donnée dans le cahier de liaison avant pour avertir des communications mails, notamment pour le doodle et la prise de rendez vous.

Pour les maternelles : (19 retours sur 74 familles)

Problème de la communication à la grille de l'école : Mme Pauwels explique que le fait que les enseignants soient à la grille, est au contraire plus agréable car ils ne sont pas obligés de surveiller la récréation et peuvent discuter plus librement avec les parents présents. Ensuite pour les parents, travaillant, la prise de rendez-vous, via le cahier de liaison est possible et le jeudi soir (jour complet d'école), les enseignants sont disponibles.

Pour passer les informations, on peut aussi utiliser par l'adresse mail de l'école : ce.0592432y@ac-lille.fr, Mme Flexer lit ses mails tous les jours, la communication est assurée en permanence, y compris les informations à transmettre à Christelle ou Mathilde pour le périscolaire et rappelle que cette adresse a été donnée le premier jour de la rentrée, avec le courrier de rentrée.

Le blog est peu alimenté : mais de la part de tous les enseignants, les parents visitent très peu le blog : le nombre de visiteurs est faible !!! Les enseignants semblent plutôt découragés. La partie administrative est bien visible.

Sentiment d'absence de la directrice dans l'école maternelle : c'est une réalité pour la

directrice, elle va essayer d'y remédier.

Quant à sa disponibilité, Mme Flexer n'est pas d'accord : elle est toujours disponible pour tout rendez-vous ou discussion soit par téléphone, soit par mail.

Pour les enfants blessés : Si l'enfant est tombé sur la tête, s'est fait vraiment mal, saigne de façon importante.... les parents sont prévenus par téléphone. Pour les petits bobos, (petites griffes, égratignures...) les enseignants ne préviennent pas par téléphone. Mais il existe des petites vignettes expliquant le pourquoi des maux de l'enfant, qui sont transmis aux parents par le carnet de liaison, si nécessaire.

Les parents aimeraient bien qu'un mot soit mis dans le cahier de liaison à chaque fois.

Mme Pauwels précise qu'elle a donné le cahier de liaison vendredi 27 janvier et à ce jour, mardi 31 janvier, 10 cahiers de liaison ne sont pas revenus. Comment peut-elle communiquer ?

La durée de la sieste :

Les GS ont un seul jour de temps calme, le lundi et Mr Rouhart aimerait d'ailleurs qu'il y en ait un de plus, car les enfants sont fatigués.

Pour les MS : certains enfants de MS sont très fatigués et ont besoin de dormir. Mme Pauwels laisse les enfants se réveiller seuls... et travaille avec les enfants disponibles et accueille au fur et à mesure, les autres enfants. Il est difficile de gérer ce temps délicat. En effet, il existe les petits dormeurs et les gros dormeurs (chaque enfant a son chronotype, qui dépend des facteurs génétiques) et l'objectif est de respecter au mieux la sieste de l'enfant, temps de récupération indispensable et contribuant à son épanouissement.

Quand il pleut, il neige etc.. : le train est interdit et quand il fait froid, le temps de récréation est diminué mais la récréation est un moment important pour l'enfant, pour vivre un temps de jeu librement.

Violence : 2 adultes dans la cour et gestion immédiate. Il n'y a pas de violence sur Vendeville. Les enfants peuvent être agités, se bousculer, « taper », « s'imposer un peu par la force » mais ils découvrent aussi les règles sociales, le vivre ensemble. Mme Gabrielli explique que justement le fait que les enfants expérimentent des façons d'agir (pas toujours adéquates), est un moyen aussi pour les enseignants d'aider les enfants à réguler leurs comportements et de les aider aussi dans la gestion de leurs émotions.

Les enfants de Vendeville sont des enfants gentils et respectueux avec lesquels il est très agréable de travailler et le terme violence semble être un terme un peu fort pour qualifier les comportements des enfants. La maternelle est un des premiers lieux de socialisation.

Les APC :

Mme Pauwels explique les APC sont découpés de la même manière qu'en élémentaire, par petits groupes et chaque groupe d'enfant est convoqué à une période donnée.

Deux enfants sont allés aux APC, sans autorisation des parents : Mme Flexer n'étant pas au courant, va essayer de comprendre ce qu'il s'est passé ...

M Rouhart aurait souhaité pouvoir lire les retours des parents. Madame Danger lui répond qu'elle n'a pas gardé de documents mais a réalisé une synthèse à partir de tous les retours.

Fin de séance : 20h00